

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU 30 JUIN 2010

Présents :

Collège des élus :

Alain Girard, Président
Malika Vera, Conseillère municipale déléguée

Collège des acteurs socio-économiques :

Annie Ménard, association
Yves Acalin, commerçant
Hachémi El Youssfi, association
Joaquim Correia, association

Collège des habitants :

Eliane Souben, habitante
Antoinette Tello, habitante
Germain Tello, habitant
Alain Marot, habitant
Vincent Charlot, habitant

Invités :

Ghislaine Patry, maire adjointe
Chantal Bonno, Directrice générale des services
Vincent Rebérioux, Cabinet du Maire
François Beuzet, Directeur adjoint des services techniques
Brigitte Piot, Schs
Alexandre Pech, Direction de la communication
Patience Matengu de l' Auvm
Marion Capelle de l' Auvm

Absents :

Josiane Dautry, Conseillère municipale
Imène Ben Cheick, Conseillère municipale déléguée
Nadia El Hadi, Conseillère municipale
Habib Hassouni, Conseiller municipal
Noëlle Gamain, habitante
Sonia Hideur, habitante
Cyril Matéo, habitant
Claude Beroldy, association
Nicole Brunet, association
Hamide Kermani, association
Natacha Pépin, association

À la demande de plusieurs membres, ce conseil de quartier a donc été avancé avant les vacances. Monsieur Alain Girard souhaite tout d'abord la bienvenue aux personnes présentes et aux nouveaux membres en particulier. Il rappelle le fonctionnement et le rôle de ces conseils de quartier mis en place il y a maintenant 2 ans. Il constate le poids de plus en plus important des orientations et des suggestions faites lors des réunions mais insiste sur le fait qu'un conseil de quartier n'est pas un Conseil municipal bis.

Il rappelle également que depuis l'année dernière 2009, le contingent des collèges habitants et associatifs est passé de 6 à 8 par conseil, alors que celui des élus est resté identique.

Il donne ensuite la parole à Madame Ghislaine Patry, maire adjointe au cadre de vie, au développement durable, et aux transports ainsi qu'à Madame Brigitte Piot, représentant la direction du Service communal d'hygiène et de santé afin d'informer les personnes présentes sur l'installation des tribornes dans le quartier des Aviateurs.

A/ Installation des tribornes dans le Grand ensemble

L'idée d'installer ces tribornes remonte à la précédente mandature, explique Madame Ghislaine Patry. Elle affirmait ainsi une volonté municipale de poursuivre le travail du tri sélectif et de limiter ainsi les différentes nuisances liées aux déchets et à leur ramassage. Le but était de trouver un mode de collecte propre, peu coû-

teux et respectueux de l'environnement. Les tribornes répondent à cet objectif. Elles seront mises en service le 6 octobre prochain. Outre la réduction des nuisances, elles limitent également les risques d'incendie. Lors de la collecte, une plateforme située sous la cuve remonte progressivement afin d'éviter qu'une personne se blesse lors du vidage de celle-ci.

Madame Brigitte Piot explique ensuite la périodicité de collecte des ordures. Elle sera d'une fois par semaine pour les ordures ménagères, une fois tous les 15 jours pour les emballages et une fois par mois pour le verre. Le bac des ordures ménagères s'ouvrira en appuyant sur une pédale. L'accès et l'ouverture des bornes sont accessibles aux personnes à mobilités réduites. Ces tribornes, une fois inaugurées, une information sera faite aux locataires pour sensibiliser les familles à ce nouveau mode de tri sélectif.

Madame Annie Ménard demande quelle est la démarche pour les gros cartons d'électroménagers. Madame Brigitte Piot répond qu'ils doivent être centralisés par les gardiens de chaque immeuble pour un traitement spécifique.

Madame Antoinette Tello se souvient qu'il existait déjà ce type de collecte à une époque et se demande ce qui a amené la ville à supprimer ces anciennes bornes. Madame Ghislaine Patry lui répond que les anciens modèles avaient beaucoup trop d'inconvénients et présentaient des risques pour les habitants. Ces nouveaux modèles ont bénéficié d'avancées technologiques.

L'installation de ces nouvelles bornes entraînent un coût pour la ville qui n'est pas répercuté sur les impôts locaux, puisqu'Orly n'applique pas la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Monsieur Alain Girard précise même que l'installation de ces tribornes s'inscrit dans le programme de l'Anru et que donc 50% de cette installation est financée par l'Etat.

B/ Projets de l' Auvm

Mesdames Patience Matengu et Marion Cappelle, membres de l'association Auvm (Aide d'Urgence Val-de-Marne) prennent la parole et présentent les actions de cette association, implantée sur les Navigateurs depuis deux ans. Une activité a été proposée à des jeunes d'Orly et de jeunes venant d'Europe de l'Est dans le cadre des chantiers jeunes volontaires d'été. Ces jeunes réaliseront des jeux en bois et des massifs de fleurs au pied des immeubles. Cette action en partenariat avec Valophis - habitat se déroulera la première quinzaine d'août.

Courant juillet, une quinzaine de jeunes d'Orly et de Choisy, dont certains de l'association « Espoir » participeront à un voyage découverte solidarité au Sénégal. Ils travailleront notamment à la construction d'une bibliothèque.

C/ Actions dans les quartiers

Monsieur Alain Girard salue tout d'abord le travail de l'amicale des locataires des Navigateurs « Les oubliés » lors d'une action de plantation le 27 mai dernier. De nombreux élus de la ville se sont rendus sur place pour cette manifestation. Il se félicite de la forte présence des parents lors de la fête de l'école maternelle Paul Eluard. Il souligne la réussite du tournoi de football inter-quartier organisé en partenariat avec la direction de la jeunesse et son adjoint Bakay Mezhrir.

Il rappelle que deux voyages sont organisés cette année par le service "politique de la ville" et les Conseils de quartiers, un à Trouville, l'autre à Etrepat ainsi que deux séances de cinéma en plein air.

D/ Parcs et jardins

Monsieur Francis Beuzet, directeur adjoint des services techniques de la ville, présente alors le nouveau Parc Mermoz. Cet espace, anciennement appelé la coulée verte, sera avec ses 3,8 ha d'une taille plus grande, sa bordure longera les habitations de la nouvelle rue Jean Mermoz. L'allée Breguet sera prolongée et traversera ce parc pour rejoindre le quartier des Navigateurs. Un sentier de promenade sera aménagé et traversera dans sa longueur. Il bordera une rivière dite sèche (sans eau mais avec des plantes et des fleurs adaptées). Les travaux de finitions de cette rue sont prévus pour le mois de décembre. L'aménagement du Parc se fera l'année prochaine. Le terrain de pétanque sera déplacé et réaménagé vers le stade Mermoz. Cet aménagement a été défini avec le club résidant.

Concernant les groupes de travail sur les espaces verts, Monsieur Alain Girard distribue un document explici-

tant la présence des nombreux espaces verts de la ville. Deux parcs posent des difficultés d'utilisation, d'entretien et de sécurisation : les Saules et Méliès. Quant à l'accès au Grand Godet depuis la voie des Saules, le projet devrait aboutir rapidement. C'est sur ce thème qu'une réunion se tiendra en octobre prochain. Monsieur Alain Girard ayant été désigné comme responsable d'un groupe de travail portant sur le fonctionnement et l'utilisation des parcs d'Orly.

L'aménagement du square Saint-Exupéry prend du retard. Monsieur Francis Beuzet explique que la ville attend les subventions du Conseil régional pour pouvoir engager les travaux. Si tout se passe bien, l'aménagement devrait commencer à la rentrée.

E/ Questions diverses

Monsieur Yves Acalin, pharmacien du quartier des Aviateurs rappelle la demande des commerçants de la voie des Saules concernant la mise en place d'un stationnement minute tel qu'il existe rue Adrien Raynal. Rendez-vous est pris avec Monsieur Francis Beuzet pour mettre au point ces travaux d'aménagement voirie.

Madame Malika Vera rapporte que plusieurs voitures ont été vandalisées dans la nuit précédant les fortes précipitations. Monsieur Alain Girard prend note et incite les personnes à porter plainte. Il interviendra également auprès des Uteq. Madame Annie Ménard s'interroge sur la mise en place d'une antenne-relais de téléphonie mobile près du terrain de football. Après plusieurs échanges, il ressort que l'installation de cette antenne est à distance de sécurité.

Monsieur Germain Tello demande s'il est possible d'installer des bancs publics le long de la voie des Saules. Les personnes âgées n'ont pas de lieu pour se reposer sur le chemin conduisant au centre Leclerc. Monsieur Francis Beuzet informe le Conseil que l'installation de ce mobilier urbain est possible, ne posant pas de difficultés particulières.

Madame Eliane Souben soulève la question des nuisances du square Hélène Boucher. Cet espace, propriété de Valophis habitat est en effet régulièrement utilisé par des personnes ou familles de nouvelles résidences. Elle pose la question de la pertinence de ces installations. Une réunion entre les locataires et Valophis habitat était programmée.

La séance est levée à 22h50
